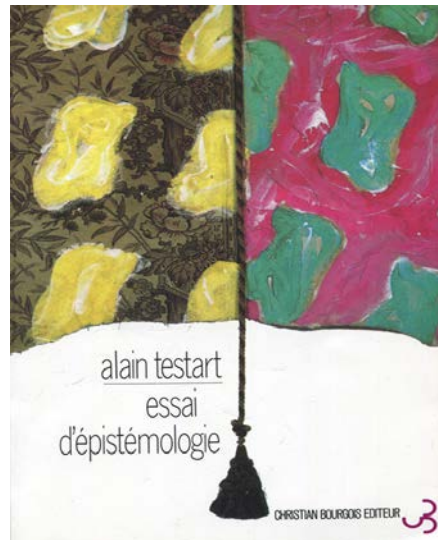


ALAIN TESTART 1991

Pour les sciences sociales : essai d'épistémologie. Paris : Christian Bourgeois (collection Epistémè essais)

2017, mars 2019

La physique pourrait-elle être la référence ultime de la connaissance



En avançant cette idée je ne dis pas que la physique fournit l'explication ultime de notre monde selon une vision réductionniste qui ramènerait toute notre compréhension du monde à un seul principe explicatif et selon laquelle une théorie, un domaine de discours ou un concept peut être expliqué, défini ou subsumé sous un autre, mais seulement que la physique présente certaines particularités dont il est possible de s'inspirer dans notre démarche, ce qui est la position d'Alain Testart.

Ces réflexions sont tirées de la communication présentée en introduction au colloque organisé en l'hommage à Alain Testart les 24 et 25 novembre 2016 à Paris. Le texte issu de cette intervention a été refusé de publication par le comité éditorial de Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France. Il a finalement été publié en anglais en Pologne (Gallay 2018).

Nous avons découvert récemment le livre « *Pour les sciences sociales : essai d'épistémologie* ». Nous ne comprenons pas pourquoi ce livre essentiel a eu si peu d'impact dans la communauté des anthropologues, à tel point que personne, quasiment, ne le cite et que nous en ignorions l'existence jusqu'à récemment. Le texte d'Alain Testart (1991) mérite pourtant d'être placé parmi les très grandes œuvres théoriques de la sociologie et l'anthropologie contemporaine. Dire en effet qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre la physique et ce que devrait être les sciences sociales peut apparaître comme une proposition si énorme, si provocatrice, si peu conforme aux positions adoptées par les praticiens de sciences humaines que l'on peut comprendre le peu d'écho remporté par la réflexion d'Alain Testart, qui de l'aveu même de ce dernier, l'avait poussé à reléguer ce travail dans les profits et pertes et à abandonner le sujet.

Nous résumerons d'abord les principales thèses de ce livre complexe en 14 propositions. Une présentation de ce type reprenant au plus près les propos d'Alain Testart se justifie amplement si l'on veut respecter la pensée de ce chercheur et porter un jugement objectif sur son approche

Pour les sciences sociales : principales thèses

Le premier point, essentiel, concerne la question de la spécificité des sciences humaines.

Point 1. Les sciences humaines n'ont aucune spécificité

Rien n'est aujourd'hui acquis, sinon la certitude de l'échec actuel des disciplines sociales à se constituer en science. Dans cette perspective il convient de rejeter l'idée que les sciences sociales ne peuvent pas avoir le même statut que les sciences physiques et d'écarter trois préjugés :

- Les « sciences sociales ont affaire à des faits uniques » (p. 9). On remarquera pourtant que « la science consiste toujours en un discours général tenu à propos d'êtres uniques envisagés dans leur généralité » (p. 10).

- « Les événements historiques ou les faits sociaux ne sont pas reproductibles. On peut objecter à ce second point que ce n'est pas l'identité des choses qui fonde la théorie, c'est la théorie une fois constituée dans la systématique de ses concepts qui justifie le jugement d'identité » (p.11). Le discours sur les choses doit être distingué des choses elles-mêmes.

- L'expérimentation est impossible. « C'est une curieuse illusion que de croire que la science commence avec l'expérimentation. Toute théorie commence d'abord par rendre compte d'observations » (*ibid.*). Elle est toujours empirique dans une première phase.

Il ne sera possible de constituer une science sociale qu'en plaçant l'homme comme objet de connaissances multiples, tant physiques que sociales. Dans cette perspective l'homme n'a plus de spécificité intrinsèque, hors celle que lui attribuent les diverses sciences qui l'étudient.

« Toute définition a priori de ce qui est spécifique à l'homme nous entraîne dans d'inextricables controverses philosophiques desquelles il est bien ennuyeux de vouloir faire dépendre la science (...). La question de savoir ce qui est "spécifique" à l'homme renvoie donc en toute rigueur à l'"espèce humaine", c'est-à-dire à une catégorie de la biologie » (p.70). Les considérations sur la "nature humaine" ne peuvent donc pas constituer les fondements d'une science sociale.

« Les sciences sociales mettant en scène exactement les mêmes éléments que les sciences physiques, le statut épistémologique des unes et des autres est le même. Leur objet, bien sûr, est différent. L'écart vient seulement de ce que les sciences physiques, étant constituées, ont depuis longtemps réglé son compte au sujet sur leur terrain propre tandis que dans les sciences sociales, qui n'existent qu'en tant que projet, le sujet accapare encore toutes les attentions » (p. 57-58). « C'est parce que la physique a trouvé son objectivité et qu'elle y a situé l'homme qu'elle peut continuer son chemin en faisant semblant de s'en désintéresser. Aussi faut-il dire que s'il existe un jour une science théorique du social, celle-ci ne pourra consister qu'en ceci : trouver l'objectivité propre au monde social qu'elle étudie et situer l'homme par rapport à celle-ci ». (p.60) (fig. 1)

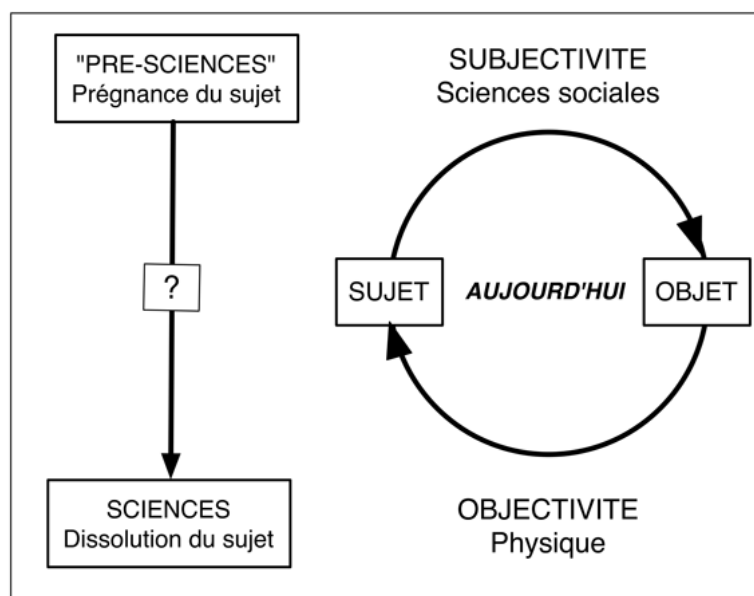


Fig. 1. La dissolution de la subjectivité du sujet face à son objet d'étude dans une perspective scientifique. Sciences humaines et physiques témoignent, chacune dans leur domaine, de deux étapes distinctes dans l'élaboration d'un discours objectif. Schéma A. Gallay

Dans un premier stade de développement d'une science le sujet occupe le centre des réflexions. Progressivement le sujet disparaît au profit de la description de l'objet d'étude. Les sciences sociales restent aujourd'hui engluées dans l'indistinction entre sujet et objet (fig. 1).

Les points 2 à 6 abordent la question de la place du sujet dans l'approche scientifique.

Point 2. Le sujet physique ne peut être qu'objet de connaissance

La philosophie classique « construit deux mondes également clos sur eux-mêmes, un monde des objets et un autre du sujet. Étant de natures différentes, remplis d'essences différentes – la *matière* et la *pensée* chez Descartes – ils ne peuvent communiquer » (p. 24). Mais cette pensée ne rend pas compte « du mouvement scientifique dont elle est contemporaine, lequel construit un seul et même monde articulé sur une dualité *intrinsèque* entre sujet [connaissant] et objet [soumis à étude] » (p.25).

Rappelons qu'en logique la partie de la proposition à laquelle est attribué un prédicat ; en métaphysique, le sujet est l'être réel doté de qualités et qui produit des actes.

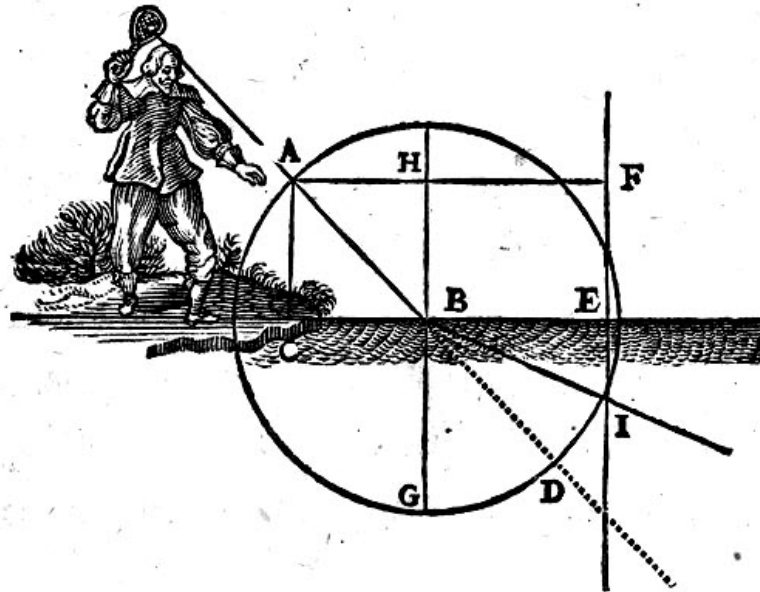
Cette définition pose la question de la nature du discours des acteurs dans nos constructions. Le sujet est en effet à la fois ce qui est objet de la pensée et de la connaissance et le support de certaines autres réalités (actes, conscience, perception, droit, etc.).

Point 3. L'histoire de l'optique géométrique témoigne de la déconstruction du sujet en faveur d'une objectivité scientifique

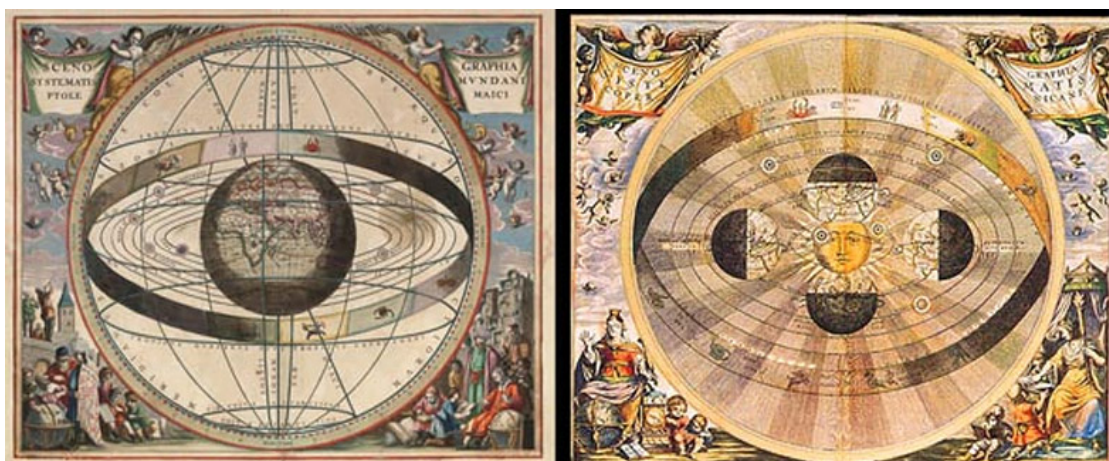
L'histoire des sciences permet de saisir cette évolution qui marginalise la place du sujet dans la connaissance. À son origine, l'optique faisait partir le rayon lumineux de l'œil où elle situait l'origine de la vision. « L'histoire de l'optique (géométrique) est essentiellement celle de la déconstruction du sujet » (p. 38). « L'œil de la théorie optique moderne est objet au même titre

qu'une lentille. C'est en le construisant comme objet qu'on le déconstruit comme sujet. » (p. 41). Lorsque les indiens d'Amazonie pêchent le poisson à l'arc ils tiennent compte des lois de diffraction dont les propriétés géométriques peuvent se construire en dehors du sujet.

« De tout cela il résulte qu'il n'y a pas de science du sujet. Ou plus simplement du sujet, il n'y a (scientifiquement parlant), rien à dire » (p. 55). « À une science sans sujet répond tout naturellement l'illusion inverse d'une philosophie du sujet hors de la science, laquelle culmine (...) au XIX^e siècle » (p.56).



La brisure du rayon dans l'eau. Descartes, Discours sur la méthode 1637.



L'hypothèse du sens du rayonnement est indifférente par rapport à l'établissement de lois mathématiques, tout comme l'adoption d'un point de vue géocentrique ou héliocentrique est indifférente tant qu'on en reste à une description purement mathématique de l'univers.

Point 4. L'individualisme méthodologique est un avatar de l'importance illusoire attribuée au sujet

L'individualisme méthodologique est un paradigme des sciences sociales selon lequel les phénomènes collectifs peuvent (et *doivent*) être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions des individus et de leurs interactions mutuelles (approche ascendante). Cette approche s'oppose au holisme qui reste néanmoins un concept inutile. Selon cette conception les propriétés des individus ne se comprennent pas sans faire appel aux propriétés de l'ensemble auquel ils appartiennent (approche descendante).

L'individualisme méthodologique prôné par certains anthropologues (Laurent 1994) est un avatar de la place erronée attribuée au sujet. Il doit donc être rejeté à partir de la discussion concernant la place de ce dernier dans la connaissance, mais également à partir du rejet des phénomènes d'émergence.

Selon l'individualisme méthodologique, « la société est composée d'hommes (...) et ce serait sa seule réalité. Il faudrait donc partir d'eux et d'eux seulement (...). Ce type d'attitude a des effets catastrophiques dans les sciences sociales » (p.125). Cette position est erronée car l'idée sous-jacente est que « la perception résulterait d'opérations intellectuelles indispensables pour assembler et recomposer les sensations élémentaires » (p.130). Le monde qui nous entoure est "construit", quelle que soient les catégories logiques retenues et ce à quoi elles se rapportent. « Toute science est forcément caractérisée par un réalisme qui lui est propre – non pas naïf, mais bien un réalisme méthodologique ou épistémologique – qui consiste à croire en la réalité de ses objets qui ne sont pas les mêmes que ceux de la science d'à côté » (*ibid.*).

Point 5. La subjectivité et la question du discours explicatif.

Le point de vue du sujet reste néanmoins un point de départ dont il faut tenir compte. Est réel dans une science ce qui fait référence et fournit dans une théorie l'explication des apparences. « C'est seulement la science sociale une fois constituée qui permettra de démêler la part du subjectif et celle de l'objectif (...). Il serait absurde de prétendre bâtir une science de la société sur les seules données objectives - à supposer que l'on puisse les définir a priori – et sans tenir compte des croyances ni des discours » (p. 78).

« Pas plus que le sujet physique, le sujet social n'est donné a priori, définissable de façon immédiate et simple. Il ne peut être que construit comme point de vue sur les choses » (p.77). « C'est toujours et seulement en changeant de place, en confrontant les points de vue, que l'on peut faire apparaître des invariants et définir une objectivité » (p.76).

Dans cette perspective, le discours des acteurs étudiés par l'ethnologue constitue un point de vue parmi d'autres et, dans une visée scientifique, *n'est pas l'explication ultime des phénomènes*. Il est néanmoins essentiel d'en tenir compte comme base de réflexion, au même titre que celui de n'importe quel autre observateur, explorateur, missionnaire, ou même savant.

Point 6. Compréhension versus explication constituent les deux composantes de la construction d'une science anthropologique émergente

Cette opposition est le « legs le plus évident de l'idéalisme allemand » (p.80). Formulée pour la première fois par Wilhelm Dilthey (1942, 1946) à la fin du siècle dernier l'opposition entre *Erklärung* (explication externe) et *Verstehung* (compréhension interne) se retrouve dans les œuvres telles que celle de Max Weber.

Dilthey sépare les « sciences de l'esprit » des « sciences de la Nature »¹. Selon Dilthey, les sciences humaines subjectives devraient être centrées sur une « réalité humaine-sociale-

historique ». À ses yeux, l'étude des sciences humaines implique l'interaction de l'expérience personnelle, la compréhension réflexive de l'expérience et l'empreinte de l'esprit dans les gestes, les mots et l'art. Pour faire simple, il différenciait les sciences humaines des sciences naturelles par le fait que les premières cherchent à comprendre "*verstehen*", tandis que les secondes ont pour objectif d'expliquer "*erklären*". Il dit en 1883 : "nous expliquons la nature, nous comprenons la vie psychique."

« Selon cette conception, les sciences physiques feraient appel à l'explication par réduction des phénomènes particuliers à des lois générales, et sont dites nomologiques ; les sciences sociales feraient [quant à elles] appel à la compréhension, ce qui supposerait la prise en considération des *intentions* des acteurs, (...) ou ce qui supposerait encore dans une terminologie plus phénoménologique la *saisie du sens*, une interprétation, laquelle se développe sans peine en herméneutique » (*ibid.*).

« Cela entraîne des différences considérables dans la pratique des deux disciplines [physique, anthropologie]. Mais ce sont seulement des différences quant au mode de saisie des données, quant à la méthode d'observation. » (p. 87)

L'opposition entre compréhension et explication ne se situe donc pas entre les sciences sociales et les sciences physiques, elle se situe à l'intérieur même de l'anthropologie. La *compréhension* concerne la *prise en compte* du discours des acteurs, l'explication relève par contre de l'approche scientifique qui ne peut se développer que dans une seconde phase. La compréhension d'un discours est une « opération élémentaire », mais ne reste qu'une « première étape de la démarche scientifique ». La pensée scientifique ne peut pas cependant se borner à cette première opération (p.84-85).

Les points 7 à 10 concernent la question de la diversité culturelle.

Point 7. La diversité culturelle est le fondement d'une recherche théorique générale

Ce qu'ont montré les ethnologues, « c'est la diversité colossale des formes sociales ; ce qu'ils ont tenté de mettre à jour n'est pas la spécificité humaine ni ce qui ferait cette spécificité mais bien la spécificité de chaque société étudiée, de chaque pratique sociale, de chaque discours que telle ou telle société tenait sur elle-même (p.71). Alain Testart ajoute que l'anthropologie s'est assignée la découverte d'une vision théorique de l'homme, mais, en pratique, elle a étudié la diversité des cultures ». Il convient donc aujourd'hui de dépasser cet état initial de la discipline. La diversité subjective des points de vue doit pouvoir déboucher sur une objectivité d'ensemble.

Point 8. Le comparatisme ne repose pas, par principe, sur le concept de similitude

« C'est parce que les sciences sociales ont jusqu'à présent été incapables de trouver des lois générales qu'elles se contentent d'étudier des cas particuliers. Mais, ainsi qu'il arrive souvent, ces faiblesses ont été érigées en dogme » (p.140). Les conditions d'une approche comparatiste sont pourtant connues :

- La singularité résulte d'un déficit de théorisation.
- Une « science du spécifique » est toujours un comparatisme qui s'ignore (*ibid.*). Il faut savoir « qu'il n'y a de savoir particulier que sur fond de généralité » (p.141).
- Le « tout » et le « concret » ont toujours été inutiles pour la science. « On entend souvent dire que les faits sociaux seraient incomparablement plus complexes que ceux de la physique. Cette

étrange opinion tire probablement son origine d'une double méprise : de la méthode dite "individualiste" d'abord, dans la mesure où chaque individu est considéré comme une petite monade à l'intériorité plus ou moins inconnaissable, (...) du fait [ensuite] que l'on prend comme exemple des cas concrets, des situations sociales concrètes ou des événements historiques, pour les opposer aux objets théoriques au statut épistémologique tout différent dont traitent les sciences physiques. » (p. 143)

« La plus grande bévue dont puisse s'enorgueillir l'anthropologie sociale française, c'est à coup sûr le "fait social total" [des variations saisonnières des esquimaux ou de la Kula mélanésienne] (...). La notion de fait social total apparaît dès les premières pages de *l'Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* dans *l'Année sociologique* de 1923-24. Dans cette perspective les faits sociaux se définissent comme ceux où s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions : religieuses, juridiques et morales et économiques (Mauss 1950).

Il faut au contraire proclamer la légitimité intégrale de chaque type d'analyse possible et dire de chacun de ces types ce que nous disions du champ épistémologique : qu'ils se trouvent bien d'être autonomes (...). Le "tout" et le "concret" qui ornent le discours des philosophes ont toujours été inutiles à la science. Car elle est bêtement parcellaire et abstraite » (p.144-145).

- La généralité ne peut découler que de la limitation introduite par la théorie. « Une théorie n'explique jamais – et ne prétend d'ailleurs expliquer – que ce qui est pertinent dans sa problématique. Sans doute faut-il rappeler cette banalité qu'aucune théorie scientifique n'a jamais fait la théorie d'aucun fait concret, si l'on entend par là un objet ou un événement riche de toutes ses déterminations » (p.142).

Point 9. Structure et histoire, deux démarches complémentaires en anthropologie

« Le dualisme de la structure et de l'histoire a donné lieu à force débats dans les sciences sociales. Comme il arrive souvent dans ces disciplines, l'affaire a dégénéré en querelle philosophique là où il n'y avait que deux démarches scientifiques tout aussi légitimes, qui coexistent d'ailleurs dans les autres sciences » (p.153). Dans tout champ épistémologique, on peut distinguer, selon nous, un axe paradigmatique et un axe syntagmatique.

L'axe paradigmatique correspond grosso-modo chez Testart au concept de « société » qui se trouve du côté des structures. Alain Testart se place dans cette perspective, celle des anthropologues comme Morgan, Durkheim, Radcliffe Brown, Lévi-Strauss, etc. « Notre conception de la structure n'est pas celle du structuralisme lévi-straussien. Ce n'est pas "une structure de l'esprit", une sorte de condition a priori kantienne qui informerait la vie sociale et se réaliserait en elle ; c'est une structure sociale, une "forme sociale" faudrait-il dire pour éviter les confusions » (p.165).

L'axe syntagmatique correspond schématiquement dans le livre au concept de « culture » qui se trouve du côté de l'histoire, qu'il caractérise comme une démarche « naturaliste », faute d'un meilleur terme. Les lois du champ naturaliste sont du côté de l'histoire. « Elles mettent en jeu un autre type de généralité, parce que leur objet est différent, consistant à rendre compte des transformations successives de l'état du monde. Ce sont des lois générales de transformation d'états. Même si l'on pouvait parfaitement expliquer de façon déterministe chaque état observé par rapport à un état précédent et ainsi de suite, la série complète des états resterait néanmoins un phénomène singulier, irréductible, inexplicable. L'idée de contingence ou de "hasard", au sens où les biologistes emploient cette notion pour parler de la série évolutive des formes du vivant, est essentielle à la démarche de ces sciences dites "naturalistes" » (p.157). En ce qui concerne les sciences sociales, on est amené à caractériser « comme démarche naturaliste celle

qui est typique de l'histoire ou ce que les Américains ont appelé l'anthropologie culturelle » (p.160), domaine dans lequel on peut regrouper des gens comme Franz Boas, Ruth Benedict, Margaret Mead, etc.

C'est sans doute à l'intérieur de l'anthropologie (...) que l'opposition entre ces deux démarches se laisse le plus facilement saisir (...) : d'un côté, des sociétés conçues comme autant d'entités envisagées selon leur vie propre et dans leur interaction, de l'autre côté, des structures dont il faut dire qu'elles sont moins des structures *des* sociétés ou de *la* société que des structures sociales, ou mieux, des structures du social » (p.161-162).

Point 10. Les généralités de l'anthropologie doivent être des généralités spécifiables

« La fausse généralité procède directement de la méconnaissance de la diversité des sociétés ; quant à la généralité vide, son manque de pertinence provient de ce qu'elle se situe par-delà cette diversité, à un niveau trop général, à partir duquel elle n'a plus rien à dire » (p.147).

« On ne peut espérer trouver des lois générales qu'en s'enfonçant dans les particularismes – je dis bien les particularismes, ce qui suppose un travail comparatiste, lequel est par définition pluriel, et suppose donc que l'on ne s'enferme pas dans le cercle étroit d'un cas particulier unique qui représenterait le seul horizon de recherche » (*ibid.*) (cf. Testart 2014).

« Dans la loi sociologique, aucune généralité ne permet d'engendrer toutes les figures particulières (...). Il en résulte que chaque cas particulier doit faire l'objet d'une élucidation spéciale. Il faut spécifier dans chaque cas comment la loi générale s'applique ». On peut « à ce propos parler de *généralité spécifiable*. » (p.151). Ou encore, si l'on prend en considération la théorie des structures qui débouchent sur des types au sein de configurations spécifiques, il faut bien parler, « si le mot ne sonnait pas si mal, de généralité "typifiable" » (p. 164).

Les point 11 et 12 concernent les rapports entre les diverses sciences.

Point 11. Les diverses sciences constituent des champs épistémologiques distincts portant sur un même monde

Chaque discipline définit une objectivité qui lui est propre. « Chaque discipline définit à sa façon un certain partage entre l'objectif et le subjectif » (p. 92). « Il n'y a donc pas des sciences du sujet, de la subjectivité ou de l'« intérieurité », et d'autres qui seraient de l'objet et des choses » (p. 93). Le « postulat de l'unicité du monde est cohérent avec notre position selon laquelle la subjectivité consiste en un point de vue pris d'un endroit du monde sur ce même monde, et donc que nous n'avons pas besoin d'envisager l'existence simultanée d'un monde des choses et d'un autre monde qui serait celui des idées » (p. 94).

« Ce ne sont pas les choses du monde qui se laissent ranger dans des tiroirs distincts, ce sont les opérations intellectuelles qu'on leur applique » (p. 95). « Dire que les sciences sont autonomes, c'est dire aussi que chacune doit développer dans ses propres termes et dans ceux-ci seulement l'explication *complète* de chacun des phénomènes qu'elle prétend étudier (...). Le balancement indécis entre plusieurs disciplines ne traduit rien d'autre que l'immaturité de chacune. C'est ainsi pourquoi la vogue actuelle de l'interdisciplinarité, lorsqu'elle concerne les dites "sciences de l'homme", paraît bien peu propice à l'éclosion d'une véritable scientificité dans ces disciplines » (p.108).

Point 12. La notion d'émergence est inutile

« La thèse que l'on défend (la coextensivité en droit de toute science au monde dans son entier) va à l'encontre d'une image classique selon laquelle les sciences s'étageraient les unes par rapport aux autres en un empilement successif comme dans une pyramide à degrés » (p.99-100).

« C'est cette image [d'une hiérarchisation] qui sert de toile de fond à la discussion qui oppose les réductionnistes qui pensent que l'on pourra un jour ramener toutes les sciences à une seule, forcément la plus large en extension, qui englobera toutes les autres et les expliquera comme autant de cas particuliers, et, d'autre part ceux qui pensent inversement, à l'exemple d'Auguste Comte, que les sciences dites supérieures s'occupent de quelque chose qui transcende tout ce qu'on peut rencontrer aux niveaux inférieurs. Il va de soi que l'on ne saurait se ranger ni dans un camp, ni dans l'autre puisque la discussion repose sur une prémisse que nous l'on ne peut accepter : l'idée de l'étagement de sciences » (p. 100).

Les points 13 et 14 concernent les questions de validation

Point 13. La démarche hypothético-déductive doit primer sur l'empirisme strict

« C'est finalement l'ampleur de l'écart entre le niveau où se construit la théorie et le niveau où l'on observe la réalité qui caractérise la science » (p.113). « Dans l'état premier de sa formulation une théorie scientifique nouvelle se trouve difficilement être falsifiable. Il en va ainsi parce qu'aucune théorie ne s'échafaude par petits morceaux, contrairement à ce qu'un certain empirisme voudrait nous faire croire (...). La théorie procède plutôt à l'inverse, commençant par le haut, lançant des hypothèses audacieuses ou des principes globaux sur la base fragile de faits mal observés, puis déduisant d'autres hypothèses plus terre à terre en même temps que l'observation se fait plus fine ; c'est seulement une fois les deux processus menés simultanément et avec un détail suffisant, une fois parachevé ce long ciselage qui sépare tout d'abord l'outil conceptuel de la matière première que ce "haut" et ce "bas" de l'édifice pourront s'ajuster de façon satisfaisante, c'est alors seulement que se posera le problème de la falsifiabilité » (p.116).

Point 14. La falsifiabilité des sciences humaines repose plus sur l'adéquation au réel que sur l'expérimentation

Il y a trois opérations à propos desquelles se pose un problème de méthode :

- une méthode pour élaborer la théorie, articuler un ensemble de concepts en un tout cohérent ;
- une méthode d'observation, qui découpe et organise le réel en objets ou en faits pertinents pour la théorie et observables par des méthodes appropriées ;
- une méthode dite "expérimentale" dans laquelle on voit abusivement le critère par excellence de l'activité scientifique, qui consiste à vérifier la bonne adéquation de la théorie aux faits et qui joue le rôle de procédure d'autojustification » (p.110).

« Comme il n'y a pas d'expérimentation possible dans la plupart des sciences sociales nous parlerons plus généralement de *mode d'adéquation [à la réalité]*, façon dont peut être contrôlée l'adéquation de la théorie aux faits » (p.112, mes italiques).

Évaluation

Il est désormais possible d'évaluer quelques points de rencontre.

Une perspective constructiviste

Le livre adopte une approche constructiviste qui ne peut que nous séduire en plaçant le discours au cœur de la constitution des sciences et en le situant dans sa relativité par rapport aux objectifs posés par les diverses disciplines (Gallay 2011).

Le constructivisme, théorie de l'apprentissage a été développée, entre autres, par Piaget, dès 1923, en réaction au béhaviorisme qui, d'après lui, limitait trop l'apprentissage à l'association stimulus-réponse. L'approche constructiviste met en avant l'activité du sujet pour se construire une représentation de la réalité qui l'entoure. Elle suppose que les connaissances de chaque sujet ne sont pas une simple « copie » de la réalité, mais une « (re)construction » de celle-ci. Le constructivisme s'attache à étudier les mécanismes et processus permettant la construction de la réalité chez les sujets à partir d'éléments déjà intégrés. Le sujet restructure (« reconceptualise »), en interne, les informations reçues en regard de ses propres concepts, un phénomène de restructuration conceptuelle à travers l'expérience.

Selon Robert Franck(2015), p. 298 :

« L'histoire de la pensée philosophique européenne est dominée par deux approches opposées de la connaissance. Pour les uns les connaissances reflètent la réalité, elles nous en livrent une image conforme, et l'observation directe des faits est donc la plus parfaite des connaissances. Pour les autres l'observation ne nous livre qu'une connaissance tronquée du monde et il faut développer d'autres moyens pour le connaître véritablement. La première approche nous est familière. Elle a été étayée en philosophie au tournant du dix-septième et du dix-huitième siècle par John Locke et surtout David Hume ; ceux-ci ont inspiré un courant philosophique puissant, l'empirisme, qui a connu un nouvel essor dans la première moitié du vingtième siècle avec l'empirisme logique sous l'impulsion du Cercle de Vienne. La seconde approche nous est moins familière. Elle est issue des travaux des Pythagoriciens au cinquième et au quatrième siècle av. J.C. Elle a guidé au dix-septième siècle les travaux de Bacon, Kepler, Galilée, Descartes, Newton, Huygens, Boyle, Graunt etc. et est donc au fondement de la science moderne. »

Deux approches s'opposent donc : celle de l'empirisme logique (Hume et cercle de Vienne) est strictement empirique et procède par induction amplifiante. La seconde, plus opératoire, correspond à l'empirisme classique (Bacon) et procède par va-et-vient entre concepts théoriques et observation cherchant la meilleure adéquation au réel (fig. 2).

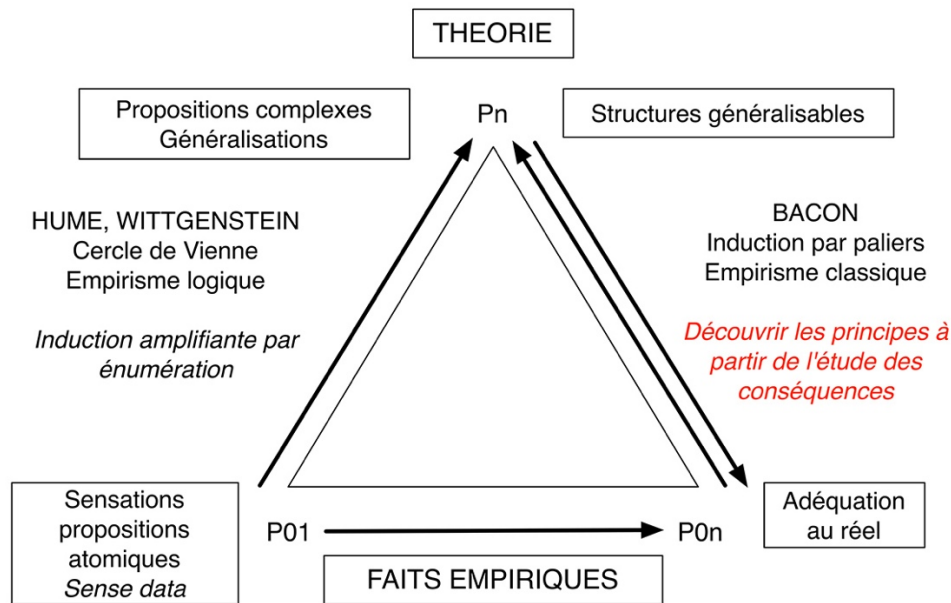


Fig. 2. Comment mobiliser les faits empiriques dans les théories) ?

Primauté de l'hypothético déductif

La primauté donnée à l'hypothético-déductif, mode EMIC vers mode ETIC, mise en avant par Alain Testart est, semble-t-il, conforme aux pratiques habituelles des sciences humaines selon Robert Franck. Cette position se trouve en contradiction apparente avec la démarche logiciste aboutissant à des constructions essentiellement empirico-inductives, mode ETIC vers mode EMIC.

Robert Franck oppose en effet la pratique hypothético déductive des sciences humaines au caractère normatif du logicisme. Jean-Claude a néanmoins toujours considéré que les deux démarches étaient totalement complémentaires. Il se gaussait des chercheurs « poppériens » qui prétendaient tirer leurs hypothèses à tester d'aucuns faits et avait ainsi une position radicalement éloignée des pratiques revendiquées par la Nouvelle Archéologie (Gardin 1979, p. 241-243). (fig. 3).

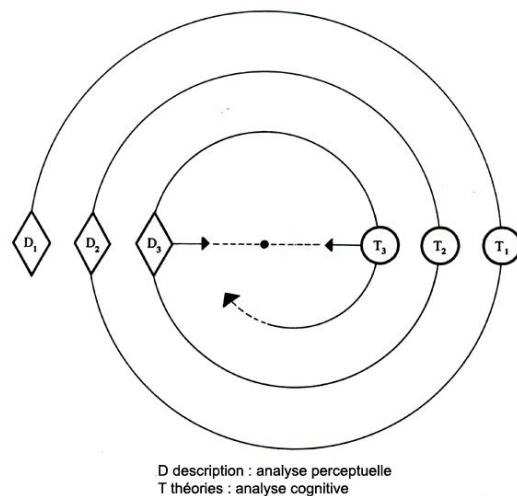


Fig. 3. Complémentarité des approches EMIC et ETIC, complété selon Jean-Claude Gardin 1970, p. 363.

Je reprendrai ultérieurement ce débat essentiel à partir d'un autre livre d'Alain Testart issu des rencontres de Bibracte et consacré aux « armes dans les eaux » (Testart 2012b).

Place attribuée au discours des acteurs

Alain Testart nous donne deux visions complémentaires du sujet :

- l'histoire des sciences en général nous révèle une déconstruction de la *vision "essentialiste" du sujet* au profit de la construction d'un discours scientifique objectif externe ;
- l'examen des sciences humaines nous invite à prendre au sérieux *les discours subjectifs des sujets* comme première étape vers la construction de discours scientifiques objectifs externes, qui peuvent afficher des spécificités diverses.

J'avais avancé à plusieurs reprises, notamment à partir des travaux d'Edelman sur la biologie de la conscience (Edelman 1992), que le discours des acteurs ne pouvait en aucun cas constituer un discours scientifique et explicatif (Gallay 2012). Mes interventions laissaient néanmoins quelque peu de côté ces discours multiples, comme s'il n'y avait rien à en dire.

Il est possible de prolonger ici le point de vue de Berthelot (2001a et b) selon lequel les sciences humaines s'organisaient autour de trois pôles : le pôle naturaliste, le pôle symbolique et le pôle intentionnaliste.

Le pôle naturaliste est proche de l'idéal de Durkheim (1895) qui désirait étudier les faits sociaux comme des choses. Les phénomènes sociaux sont dans la continuité des phénomènes naturels et n'ont pas à relever d'une explication spécifique. Ce modèle est un modèle causal. Ce pôle naturaliste est celui qui pose le moins de problèmes dans cette confrontation. Nous pouvons le situer du côté de la recherche des mécanismes car il se réfère dans sa forme la plus particulière au modèle nomologique déductif des sciences dures. Rappelons qu'un modèle nomologique est un modèle qui a la forme logique d'une loi et en particulier d'une loi de la nature et dont l'énoncé prend une forme universelle (Nadeau 1999).

Les pôles rationaliste et intentionnaliste dont il est surtout question ici sont présents notamment dans les théories économiques, mais peuvent être élargis aux théories sociales. Ces derniers font intervenir les raisons des acteurs comme condition d'une action orientée vers une fin et comme mécanisme explicatif. Un modèle téléologique de l'action se substitue ici au modèle causal. Cette position réserve une place explicative centrale aux conduites "logiques" (Pareto) ou "rationnelles" (Weber) dans l'ensemble des actions sociales qui font l'Histoire (Passeron 2001).

Le pôle symbolique n'est pas intégrable dans mon modèle lorsqu'il est présenté sous sa forme idéaliste traditionnelle qui voit dans les structures dégagées l'expression directe de l'inconscient comme le propose Lévi-Strauss. Une autre lecture du structuralisme est néanmoins possible dans la perspective du positivisme logique. Dans une perspective constructiviste les structures dégagées ne sont alors que des modèles ou des régularités rendant compte de divers phénomènes liés à l'activité symbolique de l'esprit humains et rien que cela. Mais elles restent valables en tant que telles et partagent avec ce temps de la recherche l'ensemble de ses propriétés. Leurs valeurs heuristiques restent intactes comme c'est le cas pour la linguistique structurale. Il existe en effet en science, en deçà de l'analyse causale, un type d'explication relevant de la compréhension des structures et parfaitement recevable (Franck 2001, 2002).

Le pôle intentionnaliste se retrouve alors du côté des scénarios. L'intentionnalité des acteurs ne permet pas de construire un discours scientifique au sens fort du terme, il ne permet aucune

prédictibilité raisonnable, aucune anticipation susceptible de validation ou de réfutation dans la perspective du modèle nomologique déductif du naturalisme. Il a néanmoins parfaitement sa place dans le processus de la connaissance dans la mesure où il permet de vraies explications *a posteriori* comme c'est le cas pour le jeu historique. Les théories fonctionnalistes et les théories de l'adaptation se situent dans la même perspective. Le regard que l'on peut porter sur ces paradigmes n'est toujours que rétrospectif. Il est le même que celui de l'historien et n'exclut pas la possibilité d'identifier, sous certaines conditions, et *a posteriori*, des causes. Ce débat concerne aussi bien l'histoire humaine que les phénomènes naturels, comme en témoigne cette réflexion du biologiste Gould à propos de la conception qu'avait Darwin des mécanismes de l'évolution :

« (Dans ses travaux) Darwin se référait à ce que nous appelons maintenant « contingence », autrement dit, l'imprédictibilité due à l'extrême complexité des séquences historiques, et non pas le hasard dans le sens du jeu de dés. Cette distinction ne peut pas être plus importante, car le pur hasard interdit toute explication de détails, tandis que la contingence, bien qu'au départ incompatible avec des prédictions, permet réellement d'expliquer l'existence de tel ou tel détail, après coup. La contingence est au cœur du mode de connaissance de l'historien, tandis que le hasard pur nie que l'on puisse même expliquer les détails. » (Gould 2001, p. 310-311)

Cette dissolution des diverses facettes de l'anthropologie dans un modèle général est importante car elle montre que l'épistémologie que je développe a un vrai pouvoir de généralisation.

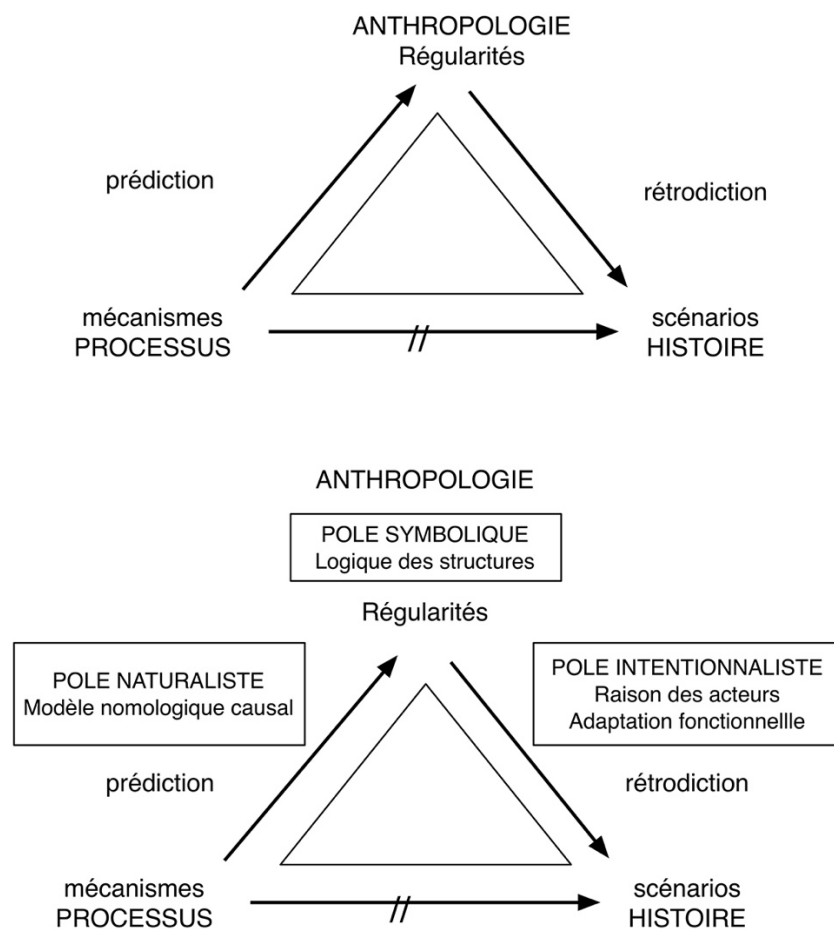


Fig. 4. Position des trois pôles des sciences humaines par rapport à l'opposition entre science et histoire.

Alain Testart enrichit donc le débat en montrant la place que tiennent les discours des acteurs dans l'élaboration d'un discours scientifique. Il leur redonne leur importance, reconnue par la communauté des anthropologues, mais les situe à leur juste place par rapport à l'élaboration d'un discours objectif. Le discours des acteurs correspond à la phase compilatoire et documentaire (Cc) de la recherche. La *compréhension* de leur diversité est un premier pas, essentiel, vers l'*explication scientifique* (Ct/Ce) (fig. 5).

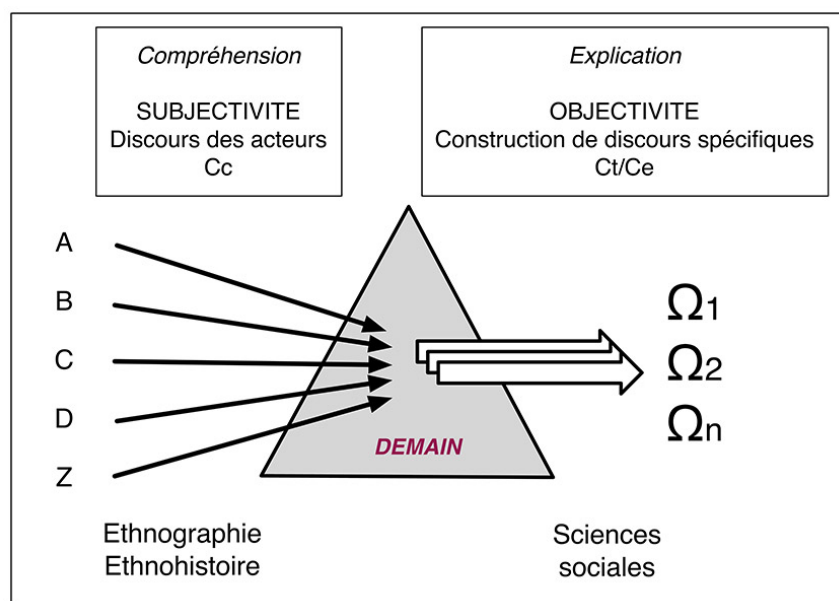


Fig. 5. Intégration de la subjectivité des acteurs dans un discours scientifique.

Des généralités spécifiables

La notion de généralité spécifiable rejoint parfaitement la position logiciste adoptée dans la démarche ethnoarchéologique. J'ai en effet insisté sur le fait, qu'en l'état actuel de développement des sciences anthropologiques, une règle « générale » devait être intégrée à un *contexte de déclenchement* situant les limites géographiques, temporelles, sociales, etc., de son application. Cette limitation correspond exactement à la notion de généralité spécifiable (fig. 6).

Cette position permet également de rejeter les explications des écoles fonctionnalistes, jugée trop générale pour être intéressantes.

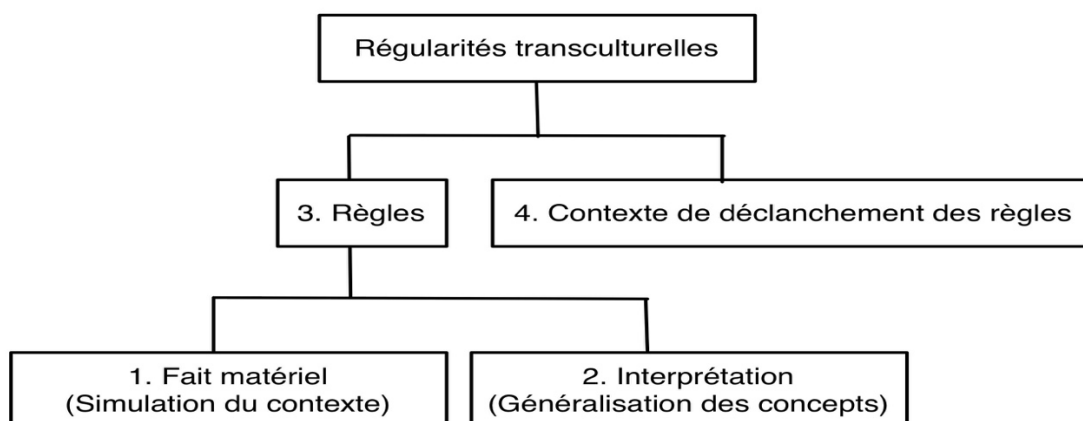


Fig. 6. Des règles ethnoarchéologiques prises comme des généralités spécifiées. D'après Gallay 2011, fig. 7.3. p. 310.

Composantes paradigmatiques et syntagmatiques

J'ai par contre plus de peine à adhérer à l'usage fait par Alain Testart de la distinction entre axes paradigmatique regroupant les références générales et axe syntagmatique caractérisant les données du monde concret. Placer l'histoire naturelle entièrement du côté de l'histoire dans l'axe syntagmatique ne correspond pas aux démarches des naturalistes qui utilisent des concepts des sciences de la nature, ne serait-ce que les listes d'espèces dans les approches écologiques. L'histoire naturelle peut se situer du côté de l'histoire sur l'axe syntagmatique lorsqu'elle décrit des scénarios concrets (Cc), mais elle doit être placée dans l'axe paradigmatique lorsqu'elle parle, selon la terminologie d'Alain Testart, de *lois générales de transformation d'états*.

Les lois générales de transformation d'état correspondent aux aspects dynamiques des structures et doivent être placées au niveau de ce que nous appelons les régularités (Ct). C'est du reste la position qu'adoptera Testart en 2012 dans son livre sur l'évolution des sociétés de chasseurs-cueilleurs (Testart 2012a). Sa notion de l'évolution, tout comme la façon dont nous concevons l'approche cladistique, sont des notions se rattachant à la dynamique structurale, donc à l'axe paradigmatique (Gallay 2013, pour une discussion sur cette question).

Critique du structuralisme de Lévi Strauss

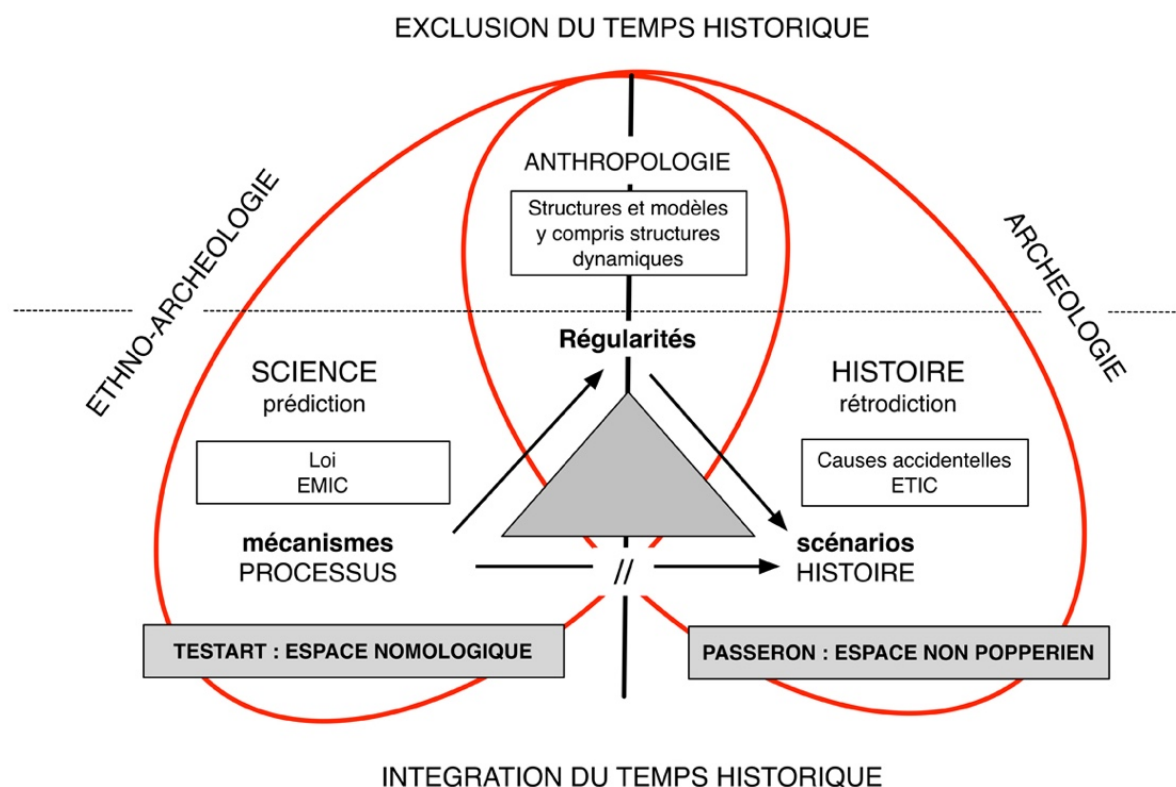
Enfin ce que dit Testart des structures lévi-saussienne rejoint parfaitement l'analyse que j'avais faite de cette question. Ces structures ne sont pas des structures de l'esprit, ce sont des structures sociales qui se trouvent entièrement du côté du discours scientifique avec tout ce que cela implique au niveau de la dissolution du sujet.

J'écrivais en effet :

« Lévi-Strauss (1950) avait bien saisi cette distinction (entre discours des acteurs et discours scientifique) dans son introduction à l'œuvre de Mauss, mais s'était trompé sur la nature du discours construit pour rendre compte de la réalité du discours indigène (...). Placer les structures dégagées au niveau de l'inconscient est soit une position idéaliste peu compatible avec une approche scientifique, soit un abus de langage qu'il convient de dissiper. Cette confusion dans les objectifs des sciences de l'homme persiste encore aujourd'hui. Nous pouvons néanmoins contourner ce dilemme en considérant, dans la perspective du positivisme

logique, que les structures dégagées sont de simples modèles construits par l'ethnologue et lui permettant d'opérer des prédictions, mais qu'elles sont dépourvues d'existence matérielle et de support neurologique. » (Gallay 2012, p. 249)

En résumé, *Pour les sciences sociales* peut être considéré comme le livre qui rend possible *Pour une ethnoarchéologie théorique* (Gallay 2011). Reste à relire ce livre, écrit en toute méconnaissance de cause, pour voir s'il se conforme entièrement aux principes énoncés par notre regretté ami. Une question importante pour l'avenir.



Confrontation des thèses d'Alain Testart et de Jean-Claude Passeron.

Références

- BERTHELOT J.-M. 2001a. Les sciences du social. In : Berthelot J.-M. (éd.), *Épistémologie des sciences sociales*. Paris : PUF, p. 203-265.
- BERTHELOT J.-M. 2001b. Programmes, paradigmes, disciplines : pluralité et unité des sciences sociales. In : Berthelot J.-M. (éd.), *Épistémologie des sciences sociales*. Paris : PUF, p. 457-519.
- DILTHEY W. 1942. *Introduction à l'étude des sciences humaines : essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*. Paris : PUF.
- DILTHEY W. 1946. *Théorie des conceptions du monde* (trad. Sauzin). Paris : PUF.
- DURKHEIM E. 1895. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : F. Alcan.
- EDELMAN G.M. 1992. *Biologie de la conscience* (trad. de Bright air, brilliant fire). Paris : O. Jacob.

- FRANCK R. 2015. Faut-il se défaire des connaissances vulgaires dans la recherche ? In : Walliser B. (éd). *La distinction des savoirs*. Paris : École des hautes études en sciences sociales (Enquête), p. 297-309.
- FRANCK R. 2001. Histoire et structures. In : Berthelot J.-M. (éd.). *Épistémologie des sciences sociales*. Paris : PUF, p. 317-356.
- FRANCK R. 2002
- GALLAY A. 2011. *Pour une ethnoarchéologie théorique*. Paris : Errance.
- GALLAY A. 2012. Anthropologie, ethnoarchéologie, ethnoarchéologie du fer : quelle place accorder au discours des acteurs ? In : Martinelli B., Robion C. (éds). *Métallurgie du fer et sociétés africaines*. Colloque d'Aix en Provence (Aix en Provence, 23-24 avril 2010). Oxford : Archaeopress, (BAR, International series), p. 245-258.
- GALLAY A. 2013. Approche cladistique et classification des sociétés ouest-africaines : un essai épistémologique. *Journal des Africanistes (Paris)*, 82, 1-2, p. 209-248.
- GALLAY A. 2018. Alain Testart and the epistemological thought. *Archeologia Polski* 63, Metody I metodologia, p. 8-28.
- GARDIN J.-C. (éd.) 1970. *Archéologie et calculateurs : problèmes sémiologiques et mathématiques*. Colloque international du CNRS : sciences humaines (Marseille, 7-12 avril 1969). Paris : Éditions du CNRS.
- GARDIN J.-C. 1979. *Une archéologie théorique*. Paris : Hachette.
- GOULDS. J., 2001. *Les coquillages de Léonard : réflexions sur l'histoire naturelle*. Paris : Le Seuil (Science ouverte).
- LAURENT A. 1994. *L'individualisme méthodologique*. Paris : PUF (Que sais-je ? 2906).
- LÉVI-STRAUSS C. 1950 (rééd.) 1960). Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss. In: Mauss M. *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF, IX – LII.
- MAUSS M. 1950. Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF, p. 143-179.
- NADEAU. R. 1999. *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*. Paris : PUF.
- PASSERON J.-C. 1991. *Le raisonnement sociologique : l'espace non poppérien du raisonnement naturel*. Paris : Nathan (Essais et recherches).
- PASSERON J.-C., 2001. Formalisation, rationalité et histoire. In : Grenier J.-C, Grignon C., Menger P.-M. (éds). *Le modèle et le récit*. Paris : Maison des sciences de l'homme, p. 215-282.
- TESTART A. 1991. *Pour les sciences sociales : essai d'épistémologie*. Paris : Christian Bourgois.
- TESTART A. 2012a. *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*. Paris : NRF, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines).
- TESTART A. (éd.). 2012b. *Les armes dans les eaux : questions d'interprétation*. Paris, Arles : Errance.
- TESTART A. 2014. Anthropology of the megaliths-erecting societies. In : Besse M. (éd.). *Around the Petit-Chasseur site in Sion (Valais, Switzerland) and new approaches of the Bell Beaker Culture*. Proceedings of the international conference, Sion, Switzerland, October 27th – 30th 2011. Oxford : ArchaeoPress Archaeology, p.331-336.